



ELECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026 À DOUAI

CONSULTATION DES EQUIPES CANDIDATES SUR LEUR PROGRAMME CONCERNANT LA MOBILITE DOUCE ET LES ACTIONS VISANT À AMELIORER LA CIRCULATION DES CYCLISTES

Pour les établissements scolaires

Réaliser des aménagement pour apaiser la circulation au bord des établissements scolaires.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Fermer les rues à la circulation motorisée (déviations) 30 mn aux horaires d'entrée et sortie des écoles.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Actions à mener auprès des établissements scolaires pour favoriser la pratique du vélo.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Quels types d'actions comptez-vous mettre en place ?

Déplacements scolaires en vélo plutôt qu'en bus (piscine, sports, sporties), cours d'école
oasis avec circuits vélo, aide à l'apprentissage du vélo (enfants, enseignant-es).

Le stationnement des vélos

Installation d'un abri vélo sécurisé de grande capacité (plus de 20 emplacements) en centre-ville.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Sur d'autres lieux fréquentés.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Installation d'autres abris sécurisés individuels (comme ceux des piscines ou du cinéma).

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Installation d'arceaux vélo en U près des commerces, écoles etc ...

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Installation systématique d'arceaux en cas d'installation de terrasse sur espace public.

La circulation en ville

La vélo route le long de la Scarpe entre l'entrée des eaux et le pont Vauban, actuellement réalisée ou presque entre le quai Devigne et la rue de la Massue. À poursuivre et terminer dans le mandat.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Conserver les zones 30, de rencontre et piétonnes actuelles

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Conserver les espaces affectés aux modes doux, comme la place Saint Amé.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Supprimer le stationnement et la circulation automobile sur les places ou placettes pour les rendre piétonnes, comme la place du marché aux poissons.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Mais en conservant (voire créant) des stationnements PMR et en concertation avec les Douaisien-nés.

Veiller au maintien visible des signalisations horizontales et verticales pour les modes doux.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

La circulation des cyclistes

Intervenir auprès du SMTD pour autoriser la circulation cycliste sur les voies béton du BHNS et les voies bus, partout où il n'y a pas de bandes ou pistes cyclables.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Mais avec préférence pour des aménagements séparés alternatifs (ex route d'Aniche)

Soutenir le projet d'aménagement de passerelles pour cyclistes et PMR sur le pont St Eloi (dit de Cambrai sur la RD 643).

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Si avis favorable, sous quelle forme ?

Passerelle ou encorbellement (ex Pont de Cambrai), soumis à votations citoyennes.

Permettre la circulation à l'allure du pas sur la passerelle de Eura-Douai et améliorer son accès aux cyclistes.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Trouver et aménager un emplacement proche de la Maison du Vélo pour un local de taille adéquate pour un atelier vélo et un autre local pour le stockage des vélos en réparation.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Plutôt en centre pour l'atelier dans le cadre du Tiers Lieux / Maison Citoyenne

Aménager un parcours permanent d'initiation au vélo et aux règles du code de la route.

Avis favorable ☒

Avis défavorable ☐

Sans avis ☐

Favorable, mais avec une recherche de polyvalence des usages et un accès libre aux Douaisien-nés.

Autres propositions :

Police municipale à vélo dans tous les lieux aménagés en mode doux (rues piétonnes, parcs, bords de Scarpe etc...). Brigade propreté à vélo/en triporteur.

Priorisation du vélo du quotidien (versus loisirs), priorisation des aménagements qui créent de nouveaux itinéraires (au moins deux aménagements perpendiculaires à la Scarpe).

Piste cyclable pour relier Sin le Noble par les jardins Descatoires jusqu'en centre-ville.

Nous aimerions avoir la liste des places/placettes concernées.

Date : mars 2026

Nom de la liste : Douai Collectif !

Nom : STIERNON

Prénom : Stéphanie

Signature :

